

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

## APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2025

**Beaupré, le 19 mars 2025** – La Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré, Développement Côte-de-Beaupré et le ministère de la Culture et des Communications, partenaires de l'*Entente de développement culturel 2025*, annoncent aujourd’hui un appel de projets visant le développement culturel sur la Côte-de-Beaupré. L’enveloppe financière s’inscrit dans l’Entente de développement culturel 2025-2027 conclue entre les partenaires.

Cette initiative encourage le développement culturel et vise à soutenir les actions portées par le milieu. Un budget de 28 000 \$ est disponible afin de soutenir des projets culturels reliés aux outils de planification de la MRC et de Développement Côte-de-Beaupré, notamment : la Politique culturelle, le Plan de développement durable des collectivités et le Plan d’action local pour l’économie et l’emploi. Dans le cadre du présent appel de projets, trois volets sont identifiés et pourront générer plus de 55 000 \$ d’investissement :

- Soutien aux activités de médiation culturelle visant la réalisation de projets au bénéfice des citoyens;
- Activités à propos de la connaissance, la protection, la mise en valeur ou la transmission du patrimoine culturel de la Côte-de-Beaupré;
- Activités numériques visant à rendre accessible la culture numérique aux citoyens par des œuvres et des réalisations de nature immersive, participative et interactive.

L’appel de projets s’adresse aux organismes sans but lucratif, aux coopératives et aux fabriques de la Côte-de-Beaupré. L’appel de projets peut soutenir financièrement un projet culturel admissible pour un minimum de 1 000 \$ (coût total du projet: minimum 2 000 \$) et un maximum de 10 000 \$. L’aide financière ne peut excéder 50 % du coût de projet et ne peut servir qu’aux frais admissibles. Un document d’information et le formulaire de demande de projets sont disponibles auprès de Mme Michèle Abdelnour, conseillère en développement culturel et rural à Développement Côte-de-Beaupré. Les demandes doivent être transmises au plus tard le **25 avril 2025** par courriel à : [michele.abdelnour@developpementcdb.com](mailto:michele.abdelnour@developpementcdb.com)

-30-

Source et information : Michèle Abdelnour, Conseillère en développement culturel et rural  
Développement Côte-de-Beaupré  
418 827-5256, poste 205